

## INSTITUTIONS DE L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE DU CANADA—Fin.

Nom.	Date de la fondation de l'établissement.	Dotation.	Valeur de la propriété.	Revenu.	Nombre d'étudiants.
<i>Collèges classiques—Québec†—Fin.</i>					
		\$	\$	\$	
Sainte-Anne (Kamouraska).....	1827	.....	175,000	10,837	228
Saint-Hyacinthe.....	1816	.....	200,000	21,500	335
Saint-Laurent (Jacques-Cartier).....	1847	.....	129,000	24,800	466
Sainte-Marie de Monnoir (Rouville).....	1853	.....	62,000	7,794	190
Sainte-Marie (Montréal).....	1848	.....	303,000	35,000	501
Sainte-Thérèse (Terrebonne).....	1827	.....	130,000	15,961	257
Trois-Rivières.....	1860	.....	97,500	10,300	235
Collège de Montréal.....	1767	.....	.....	.....	.....
Séminaire de Québec.....	1663	.....	.....	.....	.....
<i>Collèges pour dames.</i>					
Col. p. dames, Wesleyan, Hamilton, O.	1860	.....	80,000	17,000	144
do Hellmuth, London “	1869	.....	80,000	30,000	100
do Brantford, Brantford “	1874	.....	60,000	20,000	70 à 140
do Ontario, Whitby “	1874	.....	80,000	23,500	175
do Demill, Oshawa “	1876	.....	55,000	14,000	138
do Alma, Saint-Thomas “	1878	.....	110,000	24,000	225
<i>Collèges agricoles, etc.</i>					
Col. Agricole d'Ontario, Guelph, Ont.	1874	.....	340,900	+18,564	135
Ecole provinc. d'agricult., Truro, N.-E.	1885	.....	.....	+1,967	25
do des Sciences Prat., Toronto, Ont.	1877	*8,800	.....	.....	71
do d'agriculture, L'Assomption, Q.	.....	.....	.....	4,500	24
do de Ste-Anne de la Pocatière, Q.	1859	.....	.....	4,000	21

\* Allocation du gouvernement.

† Dépense do

‡ Les collèges classiques dans la province de Québec forment une combinaison d'école et de collège, suivis par des jeunes garçons. Ces collèges confèrent certains degrés et sont pour la plupart affiliés à l'Université Laval. Il nous est impossible de les diviser, les élèves de ces collèges sont comptés deux fois, savoir :—dans le tableau ci-dessus et celui du paragraphe précédent.

|| Pas de rapports.

1437. Le système judiciaire suivi au Canada a été décrit au paragraphe 30 de cet ouvrage.

1438. L'acte autorisant la collection et la compilation des statistiques criminelles, est devenu en force en 1876. Les rapports de ces statistiques deviennent chaque année plus importants, et le plus grand soin y est apporté dans la préparation de ces rapports. Durant l'année 1893, le système entier a été revu et examiné, et l'on y a ajouté les rapports concernant les criminels jugés par les inspecteurs et autres officiers de la police à cheval du Nord-Ouest.